



M. Stéphane RICHARD
PDG Groupe Orange
78, rue Olivier de Serres
75505 Paris Cedex 15

Paris, le 27 janvier 2021

Objet : préavis de grève pour la journée du 4 février 2021

Monsieur le Président,

La fédération SUD PTT dépose un préavis de grève pour la journée du 4 février 2021 (de 00h00 à 24h). Pour les services de nuit, ce préavis débutera le 3 février à 17h00 et se terminera le 5 février à 7h00.

Ce préavis est déposé dans le cadre de la mobilisation interprofessionnelle pour la préservation et le développement de l'emploi et des services publics, et contre la précarité. Il concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires ainsi que les personnels titulaires et non titulaires de droit public, y compris les services cycliques, exerçant leurs fonctions au sein de tous les services du Groupe Orange France.

Plus particulièrement à Orange, la fédération SUD PTT revendique :

- l'arrêt de la déflation des effectifs, qui sont surtout le résultat d'un choix de préserver et maintenir un niveau de profits avant tout et de satisfaire avant tout les marchés financiers
- l'arrêt des filialisations (Orange concession, Towerco, ...)
- l'arrêt des emplois aux conditions moins-disantes en filiale, en sous-traitance ou intérim
- l'arrêt des versements des dividendes
- l'arrêt des réorganisations et des plans d'économie délétères
- la hausse immédiate des moyens pour l'innovation et la R&D
- la baisse et partage du temps de travail (28 h)
- une revalorisation salariale conséquente ; et d'abord pour les salaires les plus bas
- l'arrêt des conditions de travail en mode de plus en plus dégradé (comme en autres les signalisations toujours pas prises en compte au bout de plusieurs jours, l'impossibilité de dépanner des clients à cran, ...)

- le maintien des engagements précédents en faveur des femmes et des personnes en situation de handicap ; engagements que l'entreprise n'a pas su tenir.
- la mise en place d'un contrôle et d'une expertise sur la « santé » des entreprises par les représentants des salarié-es, avec un droit de veto
- la volonté de promouvoir un véritable service public de télécommunication
- une réelle implication de l'entreprise dans la transformation sociale, écologique, féministe, antiraciste qu'il nous faut mettre en œuvre désormais !

Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre parfaite considération.

Pour la Fédération SUD PTT



Loïc Cariou
Secrétaire fédéral
DSC Sud
+33 6 48 64 42 70